



Brussels Beer
Challenge



BRUSSELS BEER CHALLENGE FAQ

QUEL EST LE PRIX DE PARTICIPATION AU BBC ?

Les frais d'inscription sont fixés à :
180 euros (excl. TVA) par échantillon (early bird)
190 euros (excl. TVA) par échantillon

Les tarifs pour la participation sont disponibles ici : [Tarifs](#)

AVANT QUELLE DATE DOIT-ON S'INSCRIRE ET/OU ENVOYER LES ÉCHANTILLONS ?

La date limite d'inscription et d'envoi des échantillons est le 02/10
Toutes les informations utiles sont disponibles ici : [Informations](#)

DOIT-ON JOINDRE DES DOCUMENTS SPÉCIFIQUES AUX ÉCHANTILLONS ?

Non, aucun document n'est à joindre aux échantillons.

VAIS-JE RECEVOIR UNE FACTURE CORRESPONDANT À MES FRAIS DE PARTICIPATION ?

L'envoi de la facture par e-mail se fait de manière automatique après un délai de quelques jours dès réception de votre paiement. L'adresse e-mail à laquelle la facture est envoyée correspond à l'adresse communiquée lors de votre inscription. Si vous avez besoin d'une facture avant paiement, merci de nous en faire la demande à l'adresse suivante : bbc@becomev.com.

PUIS-JE INSCRIRE MES BIÈRES SANS CHOISIR DE CATÉGORIE OU STYLE SPÉCIFIQUE ?

Il est toujours possible de laisser le choix de la catégorie à l'organisation, mais sachez que vous êtes, bien entendu, la personne qui connaît le mieux sa bière.

SERAI-JE INVITÉ À LA CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX DU BBC ?

Chaque participant sera invité à la cérémonie de remise des prix. L'adresse électronique à laquelle l'invitation sera envoyée correspond à l'adresse que vous avez fournie lors de votre inscription.